

Analyse par la CTI des demandes simplifiées en formation continue et en alternance (ouverture de nouvelles voies FISA FISEA, et apprentissage ou contrat de professionnalisation en 3eme année)

Auteur de l'analyse	Anne Daire Michel Cheminat
Date de rendu de l'analyse	24/09/2025
OBJET de l'analyse	<input checked="" type="checkbox"/> Ouverture d'une nouvelle voie FISA ou FISEA <input type="checkbox"/> Ouverture d'une nouvelle voie FC <input type="checkbox"/> Demande de mise en place de l'apprentissage / de contrat de professionnalisation en 3ème année du cycle ingénieur en formation initiale sous statut étudiant (1 ^{ere} demande)

ECOLE CONCERNEE

Nom officiel complet de l'école	École polytechnique universitaire de l'Université de Tours
Sigle DGESIP/CTI	EPU Tours
Nom de marque (le cas échéant)	Polytech Tours
Etablissement (le cas échéant)	
Académie	Orléans-Tours

AVIS CONCERNE

Date et n° référence de l'avis/décision de référence de la CTI			AVIS N° 2022/10	
Diplôme d'ingénieur de	Voie	Site(s)	Partenariat	Période d'accréditation en cours
Ingénieur diplômé de l'Ecole Polytechnique de l'Université de Tours, spécialité Electronique et Génie Electrique, en partenariat avec l'ITII Centre Val de Loire	FISA	Tours	ITII Centre Val de Loire	2027-2028

Dossier de demande d'une nouvelle voie FISA ou FISEA d'une FISE existante

	Pièces	Oui/non
Présence des pièces	Une Lettre d'intention détaillée précisant les motivations à l'appui de sa demande et les conséquences sur les ressources (calendrier d'apprentissage, taux encadrement, locaux, etc ...)	Oui
	Les PV des CA, Conseil d'école, Conseil de perfectionnement	Oui
	Conventions de partenariat avec les CFA ou OFA ;	Oui
	Lettres de soutien d'industriels	Oui
	Certificat Qualiopi ou CFA interne à l'école à condition que le CFA soit actif sur une formation ingénieur	Oui
	Tableau de suivi des recommandations	Oui
	Tableau des promotions d'apprentis diplômés indiquant l'intitulé du diplôme, le nom du CFA porteur, le nombre de diplômés et leur devenir professionnel à 6 mois : poursuite d'étude, contrat CDD, CDI, sans emploi, autres	Oui
Le dossier est-il complet ? O/N		O

Conditions d'éligibilité d'une nouvelle voie FISA ou FISEA d'une FISE existante

	Analyse	Avis
Eligibilité	Rattachement à une FISE existante avec accréditation maximale	Oui accréditation maximale obtenue lors du dernier audit
	Validation par les instances de l'établissement	Oui Conseil Polytech du 17 juin 2024, CA de l'Université le 10 mars 2025
	Accréditation maximale des formations sur le dernier périodique	Oui accréditation maximale sur toutes les formations (3 autres spécialités, en FISE FISA, et FC)
	Recommandations a minima en cours de réalisation	Sur 12 recommandations, 8 sont réalisées, 4 partiellement réalisées avec un plan d'action engagé
	Expérience de l'apprentissage avec bonne insertion des diplômés <i>(la conformité est indispensable pour confirmer l'éligibilité)</i>	Oui
	Démarche qualité robuste	Oui, assurance qualité robuste et SMQ opérant
	Eventuelle recommandation sur la qualité indiquée comme réalisée	Suite dernier audit, actions réalisées pour fluidifier la démarche qualité au sein de l'école, un alternant a été recruté pour animer le SMQ en 2025.
	Ne concerne pas un nouveau site	Non
	Ne concerne pas une nouvelle formation	Non

ANALYSE DU DOSSIER DE DEMANDE D'APPRENTISSAGE FISA

		Analyse	Avis
Eléments de pilotage	CFA porteur	Le CFA porteur est ITII Centre Val de Loire , le même que pour les autres formations. Leur partenariat date de 2008 , et l'Ecole ne prévoit pas de revoir le contrat à l'occasion de cette ouverture. La confiance établie et la complémentarité entre eux permettent un fonctionnement stable depuis toutes ces années, ce qui pour eux compense le moindre bénéfice financier.	Conforme
	Répartition des missions entre école et CFA	La répartition des missions entre Ecole et CFA, classique, est décrite dans la convention signée entre les 2 parties	Conforme
	Recettes prévisionnelles (NPEC moyen prévisionnel)	Sur la base des éléments fournis par l'Ecole, 370h de formations nouvelles sur la FISA, et entre 10 et 15 apprentis par an, NPEC moyen estimé à 8K€	Conforme
Relation avec les entreprises	Dispositif mis en œuvre pour la recherche d'entreprise	L'Ecole a obtenu plus d'une dizaine de courriers de soutien d'entreprises pour l'ouverture de cette voie d'apprentissage. Elle continue sa recherche en l'élargissant au-delà de ses partenaires habituels. Le dispositif est décrit dans les procédures du système qualité, s'appuie notamment sur l'organisation de journées Job Dating	Conforme
	Délai maximum prédéfini pour la signature du contrat d'apprentissage avec une entreprise	La signature des contrats est autorisée 3 mois avant la rentrée et jusqu'à 3 mois après. Pendant la période où ces alternants sont présents en cours, mais pas encore avec un contrat signé, l'ITII prend les assurances correspondantes à sa charge. Il y a régulièrement 2-3 apprentis sans contrat à la rentrée, mais ces alternants signent généralement un contrat pendant les 2 premiers mois de la formation.	Conforme
Processus d'admission FISEA	Critères de la voie conforme à R&O	N/A	
Processus d'admission FISA en dernière année	Modalités de sélection et d'accompagnement des élèves vers la poursuite des études en FISA	N/A	
	Effectifs concernés pour une éventuelle poursuite en FISA (20 % max de la promotion 4A Post-Bac)	N/A	
	Effectifs du groupe (mini/maxi) pour une année 5 Post-Bac en FISA	N/A	
Organisation pédagogique	Spécialité	Electronique et Génie Electrique	Conforme
	Voie actuelle : FISA, FISE, FISE et contrats de professionnalisation	La nouvelle voie en apprentissage va s'appuyer sur la FISE déjà en place, qui a l'objectif d'appréhender toute la chaîne de valeur, à la fois de l'énergie électrique et de système numérique, et l'Ecole a identifié la part d'enseignements spécifiques par UE pour l'apprentissage sur chacune des 3 années	Conforme
	Rythme d'alternance	Calendrier préétabli entre les semaines à l'Ecole et en entreprise sur les 3 ans : Ecole : 25 – 26 – 22	Conforme

		Entreprise : 27 – 26 - 30	
	Proportion d'enseignements communs avec le groupe sous statut étudiant	Les enseignants seront les mêmes que pour la FISE, faisant partie du département Electronique. Environ 370h (sur 1704h en face à face pédagogique) seront réalisées soit par quelques heures complémentaires de collègues (dans une limite raisonnable) mais surtout des interventions sous forme de vacations par des professionnels issus des entreprises partenaires	Conforme
	Pédagogie de l'alternance mise en œuvre	<p>La démarche compétences a été validée lors du dernier audit CTI</p> <p>Par ailleurs, l'Ecole a mis en place l'apprentissage depuis 2008.</p> <p>Plus particulièrement sur cette nouvelle FISA, la maquette a été élaborée en proposant une chronologie différente du déroulé des enseignements pour que l'apprenti monte rapidement en compétences dès la 3ème année, et en rétablissant l'équilibre sur les autres modules de cours en 4A et 5 A</p>	Conforme

Conclusion générale

Dossier complet (si incomplet devient non recevable)

Commentaires : Nous émettons un avis favorable pour cette demande d'ouverture pour les raisons suivantes :

- C'est dans un contexte économique dynamique et favorable pour la filière que l'EPU Tours souhaite ouvrir une nouvelle formation par apprentissage en Electronique et Génie Electrique.
- L'Ecole a l'expérience de l'apprentissage depuis 2008 sur d'autres formations (Genie Mécanique, Informatique industrielle) et a un partenariat fort et de confiance avec le CFA ITII qui a confirmé son accord pour l'ouverture de cette nouvelle formation.
- Les recommandations émises par la CTI lors du dernier audit ont été globalement réalisées, en particulier le système qualité est robuste et des actions d'amélioration ont été entreprises depuis le dernier audit, le rapport d'analyse et les axes d'amélioration, ont d'ailleurs été fournis dans le dossier de cette procédure allégée.
- Enfin, et plus particulièrement concernant cette nouvelle formation, les éléments de maquette d'ores et déjà établis démontrent une pédagogie de l'alternance pertinente pour cette formation, qui s'appuie sur la FISE existante,tout en proposant une chronologie différente des enseignements pour une rapide montée en compétences de l'alternant.

Soutiens :

Avis favorables :

- Conseil plénier de Polytech du 17 juin 2024
- CFA ITII lors de l'AG du 21 juin 2024
- CA de l'Université du 10 mars 2025

Lettres de soutien d'une quinzaine d'entreprises à ce jour (dont Vinci Energies, SNCF, SPIE, EDF, STM Micro...)

Avis :

favorable

avec réserves

défavorable

Nom de l'évaluateur : rapporteur Anne Daire et co-rapporteur Michel Cheminat

Date : 24/09/2025